

Le 9 Juin 2020

Premier Ministre Higgs:

**Objet: Demande au Premier Ministre, qu'au nom du gouvernement de Sa Majesté, qu'il présente, et des excuses publiques immédiates envers Dr. Jean Robert Ngola Monzinga (Ngola), et qu'il appelle publiquement à la civilité et au respect dans le discours public de l'affaire du Dr. Ngola.**

**Préambule**

Pour les 3 raisons suivantes, le premier ministre du Nouveau-Brunswick doit:

1. présenter des excuses publiques au Dr Jean Robert Ngola Monzinga (Ngola)
2. Faire appel immédiatement à la civilité et au respect dans le discours public de l'affaire du Dr Ngola
3. Laisser notre enquêteur, Craig Hannaford, en toute transparence de la part du gouvernement, se rendre à la source des fuites gouvernementales, qui ont divulgué les informations privées sur l'état de santé du Dr Ngola, dans les médias sociaux, dans l'heure suivant sa dernière communication avec Santé publique du Nouveau-Brunswick.

Les raisons sont les suivantes:

1. Le Dr Ngola n'est pas le patient zéro, porteur d'un nouveau groupe d'infection Covid-19 au Nouveau-Brunswick
2. Les actions du Dr Ngola ont toujours été conformes aux directives et aux pratiques quotidiennes et standard de ses collègues et superviseurs/supérieurs au sein des unités régionales de soins de santé
  - a. alors que pas moins de 20 professionnels de la santé de la même unité, depuis Covid-19, se sont engagés à entrer et à sortir de la province sans quarantaine préalable –
    - i. la différence entre eux et le Dr Ngola est la race du Dr Ngola.
3. Un Canadien racialisé, le Dr Ngola a été distingué par le premier ministre du Nouveau-Brunswick, publiquement humilié et dénoncé dans les médias sociaux, contrairement aux lois sur la protection des renseignements personnels qui ont été adoptées pour le protéger en tant que patient –

- a. le laissant face à un barrage de menaces
- b. le laissant face à un déluge d'attaques raciales et haineuse via réseaux sociaux, de harcèlement local et d'insultes raciales

**Demande**

Mon cabinet d'avocats représente le Dr Ngola, et nous souhaitons que, au nom de votre gouvernement, vous lui adressiez immédiatement des excuses publiques. Nous demandons également que vous appeliez personnellement et publiquement à la civilité et au respect dans le discours public de toutes les questions relatives au Dr Ngola.

**Chronologie / Contexte:**

Le Dr Ngola est médecin de famille dans le Restigouche et a été embauché vers le mois de juin 2013. Le Dr Ngola est titulaire de 3 diplômes, notamment de la Belgique et de l'Université Laval au Québec et il s'est rééduqué au Canada après avoir immigré dans notre merveilleux pays afin de pouvoir exercer la médecine avec diligence dans votre province.

Depuis qu'il a établi sa base professionnelle à Campbellton, il a été l'un des médecins les plus performants de la province, soignant environ 2000 patients avec distinction et sans aucune difficulté discernable depuis plus de sept ans. Le Dr Ngola, qui s'occupe également des urgences, a sauvé d'innombrables vies au fil des ans.

Comme vous le savez bien, au fil des ans, les meilleurs professionnels de la santé ont été difficiles à attirer et à retenir au Nouveau-Brunswick. Notre province a traversé des moments très difficiles. Les gens du Restigouche, souvent travailleurs en matière première, travaillant dans des circonstances dangereuses sont assez vulnérable.

Au cours de la semaine du 10 mai 2020, tel que rapporté dans les médias, le Dr Ngola s'est rendu de Campbellton, au Québec et est revenu immédiatement.

La mère de l'enfant du Dr Ngola, qui s'était auto-isolée avec l'enfant, a subi une tragédie familiale et a dû voyager, et l'enfant mineur (4 ans) aurait été laissé sans père et mère pour assurer la tutelle. Le Dr Ngola a voyagé la nuit pour aller récupérer son enfant qui avait été laissé avec un tuteur, qui avait également gardé une bonne auto-isolation. Pendant son transit, le Dr Ngola a minimisé tous contacts interhumains pendant son séjour jusqu'à sa rentrée au Nouveau-Brunswick.

Le mardi 26 mai 2020, le Dr Ngola a été contacté par la santé publique et a été informé à sa détresse, qu'un de ses patients avait été testé positif pour Covid-19. Il a bien sûr été

interviewé par la santé publique. Les entretiens étaient superficiels, comme le démontrera cette lettre.

Sur la base de la communication de la santé publique, le même jour, le Dr Ngola s'est rendu dans un centre de test pour se faire tester, et il a également informé immédiatement ses employeurs qu'il entamait une quarantaine volontaire de 14 jours avec son enfant mineur, avec qui il réside.

Le 27 mai 2020, Santé publique a communiqué avec le Dr Ngola pour discuter de son état de santé.

Dans l'heure qui a suivi cette communication avec Santé publique, l'identité du Dr Ngola a été révélée dans les médias sociaux (voir l'annexe A) - une divulgation qui ne peut être attribuée qu'au ministère de la Santé publique et/ou à tout autre tentacule de l'appareil du ministère de la Santé du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

En tout état de cause, le même jour, le 27 mai 2020, suite à une conférence de presse, vous avez fait des annonces publiques.

Des divulgations publiques combinées, par vous, des fonctionnaires du gouvernement du Nouveau-Brunswick / des responsables de la santé publique et / ou leurs agents, sans explication sur la façon dont ils sont arrivés à une conclusion aussi rapide et concluante, ont avancé la notion erronée que le Dr Ngola était un «patient zéro» qui avait imprudemment propagé Covid-19, aggravant ainsi le statut de la pandémie au Nouveau-Brunswick / Acadie.

À aucun moment n'avez-vous été rétracter vos déclarations publiques et, à aucun moment, n'avez-vous dénoncé les commentaires ou les actions de votre gouvernement et de votre Ministère.

Le jeudi 28 mai, le Dr Ngola a reçu une très courte lettre de son employeur, sans motifs élaborés, l'informant qu'il était suspendu de ses fonctions. La suspension est venue sans enquête, possibilité de commenter, ou de participer, par le bon docteur.

Nourrissant une frénésie publique, qui peut être perçue comme stratagème politique pour enflammer vos partisans, vous avez fait des commentaires aux médias qui impliquaient que le Dr Ngola ne prenait pas le virus COVID-19 au sérieux et n'avait pas utilisé le bon sens.<sup>1</sup>

Cela en soi aura créé une représentation négative de son caractère de médecin auprès des médias et, finalement, de la communauté. Cependant, premier ministre Higgs, vous avez

<sup>1</sup> Laura Brown & Ryan Van Horne, « Three newest COVID-19 cases stem from 'irresponsible' traveller who failed to self-isolate: N.B. premier » (27 mai 2020), en ligne : *CTV News* < <https://atlantic.ctvnews.ca/three-newest-covid-19-cases-stem-from-irresponsible-traveller-who-failed-to-self-isolate-n-b-premier-1.4957051>>.

fait des commentaires supplémentaires qui ont malheureusement facilité la colère et encouragé la haine raciale dans la communauté en général.

Vous avez personnellement exprimé de la colère envers le Dr Ngola, le qualifiant d'irresponsable, et avez assuré le public que la GRC était chargée d'envisager de porter des accusations si cela était justifié, le tout sans aucune preuve formelle ou enquête administrative de terminée.<sup>2</sup> Ces commentaires destructeurs au style Trumpien étaient prématurés, imprudents, montraient un mépris flagrant pour la séparation des pouvoirs et ont finalement causé des dommages irréparables à la réputation et à la carrière du Dr Ngola. N'est-il pas juste de penser que vous avez agi en tant que juge, jury et bourreau?

Vos partisans et le grand public ont été essentiellement invités à exécuter le Dr Ngola sur les réseaux sociaux et l'ont jugé coupable sans même avoir eu un procès officiel. Tous les règlements et protocoles de confidentialité ont été contournés grâce aux médias sociaux - un outil politique et politisé par vos partisans, utilisé pour dénoncer, amener la honte, et persécuter. La combinaison de vos principaux commentaires médiatiques, accompagnée des tactiques des médias sociaux, auront favorisé des retombées qui ont été terribles pour le Dr Ngola.

#### **Mandat du cabinet EME - Enquête d'Haywood Hunt**

Après avoir été contacté par le Dr Ngola le lundi 1er juin, nous avons pris des mesures pour embaucher un détective privé pour enquêter sur:

1. Les affirmations publiques erronées affirmant que le Dr Ngola était en fait «patient zéro».
2. La source des fuites et divulgations présumées de Santé publique / Gouvernement du Nouveau-Brunswick / Réseau de santé Vitalite concernant le nom et la personnalité du Dr Ngola, son état de santé, son adresse personnelle, ses renseignements personnels, etc.

Dans cette optique, EME a embauché la firme d'enquête privée Haywood Hunt & Associates pour mener l'enquête.

Le détective principal de Haywood Hunt dans cette affaire, M. Craig Hannaford a mené une enquête avec diligence et a presque terminé la première partie de son mandat.

À titre d'information, M. Hannaford a pris sa retraite de la GRC en 2006 après 24 ans de service. Au moment de sa retraite, M. Hannaford dirigeait l'unité des enquêtes sur les fraudes sur les marchés publics de la GRC. M. Hannaford était également l'enquêteur en chef de la Commission d'enquête sur Walkerton, qui a examiné les circonstances

<sup>2</sup> Laura Brown & Ryan Van Horne, « Three newest COVID-19 cases stem from 'irresponsible' traveller who failed to self-isolate: N.B. premier » (27 mai 2020), en ligne : *CTV News* <<https://atlantic.ctvnews.ca/three-newest-covid-19-cases-stem-from-irresponsible-traveller-who-failed-to-self-isolate-n-b-premier-1.4957051>>; Aya Al-Hakim, « 3 new coronavirus cases confirmed in New Brunswick connected to health-care professional » (28 mai 2020), en ligne : *Global News* <https://globalnews.ca/news/6998700/coronavirus-new-brunswick-3-new-cases-connected-to-health-care-professional/>.

entourant la contamination tragique de l'approvisionnement en eau de la ville de Walkerton. Au cours de sa carrière, M. Hannaford a témoigné devant les tribunaux de cinq provinces, a été déclaré témoin expert et a dirigé certaines des plus vastes enquêtes au Canada. M. Hannaford a également conseillé des gouvernements étrangers dans des pays en développement sur des initiatives de formation à la lutte contre la corruption et aux enquêtes.

M. Hannaford a presque achevé la première partie de son enquête et il aura besoin à la fois de votre coopération personnelle et de la coopération de votre gouvernement pour la deuxième partie de son enquête. Dans cet esprit, nous vous prions de bien vouloir agir en toute ouverture et transparence dans ses enquêtes.

### **Conclusions préliminaires de Haywood/Craig Hannaford**

M. Hannaford a fait des constatations importantes au cours des derniers jours en relation avec son enquête en progrès, qui doivent nous être communiquées et doivent être traitées immédiatement dans l'intérêt du Dr Ngola ainsi que dans l'intérêt public.

En ce qui concerne l'intérêt du Dr Ngola, non seulement il a été harcelé, victime de discrimination de la manière la plus insultante et la plus publique, mais nous devons noter que le niveau d'intrusion et de tromperie dans les médias sociaux a été flagrant et sans précédent. Par exemple, de faux rapports ont été faits sur les réseaux sociaux selon lesquels il ne s'auto-mettait pas en quarantaine.

D'autres personnes de couleur dans la région, confondues avec le Dr Ngola, ont été suivies ou photographiées, puis de fausses accusations ont été signalées aux forces de l'ordre locales et ont provoqué de nouveaux contacts avec les forces de l'ordre et des visites au domicile du Dr Ngola (voir l'annexe A).

Soyons d'accord : Quand on est une minorité visible en Amérique du Nord, ce n'est pas le meilleur moment pour que les forces de l'ordre locales se rendent chez vous avec de fausses accusations selon lesquelles vous ne maintenez pas une quarantaine auto-imposée.

La vie du Dr Ngola est devenue si difficile et intolérable qu'il nous a demandé de divulguer, même si, c'est un protocole inhabituel pour nous, les conclusions préliminaires suivantes.

### **Dr. Ngola n'est pas patient zéro / Le Québec n'est pas la source**

Il est devenue monnaie courante de critiquer injustement le Québec dans certains forums du Canada anglais. Je laisse leurs dirigeants et leaders commenter sur vos insultes et inférences malhonnête relativement au Québec en tant que province.

En ce qui concerne le Dr. Ngola, il n'y a aucune preuve crédible pour démontrer avec une suffisance de preuve que le Dr Ngola était un patient zéro par rapport à ce dernier groupe d'infection par le virus COVID-19 dans le Restigouche; le Dr Ngola n'a certainement contracté aucune maladie à l'extérieur du Nouveau-Brunswick. Les éléments de preuve découverts par M. Hannaford montrent plutôt que le Dr Ngola n'aurait pas pu être le premier patient.

Pendant le peu de temps qu'il a parcouru au Québec pour récupérer sa fille, avant de retourner au Nouveau-Brunswick, le Dr Ngola n'a interagi qu'avec une minorité d'individus, qui ont depuis montré des résultats négatifs pour COVID-19. M. Hannaford a eu l'occasion de communiquer avec ces témoins importants et a pu vérifier qu'ils étaient négatifs.

Pour être infecté, le Dr Ngola doit donc avoir contracté le virus à partir d'un vecteur au Nouveau-Brunswick; et, par conséquent, il ne peut pas s'agir de la personne qui a transporté le virus au-delà de la frontière.

Guidée par la période d'incubation de deux semaines, la seule conclusion qui soit disponible concernant toute infection du Dr Ngola, doit être qu'il a été infecté au Nouveau-Brunswick par un patient ou un collègue.

Au Québec, les preuves d'infection montrent actuellement que les victimes d'environ la moitié des nouvelles infections à Covid-19 dans la province sont subies par les travailleurs de la santé, ce qui devrait être évident et logique car c'est eux qui risquent leurs vies au quotidien, pour sauver nos patients malades .

Vous devez également garder à l'esprit en tant que premier ministre, que le Restigouche et Campbellton en particulier sont à la frontière provinciale avec le Québec - De Point à la Croix, à Amqui et Carleton, tout au long de la rivière Restigouche et le petit pont séparant les provinces, la région fait partie du même écosystème de vie économique et sociologique régional. Selon la rumeur, même le célèbre Québécois René Levesque serait né à Campbellton.

### **Vecteurs probables d'infection**

Depuis son apparition sur les lieux, M. Hannaford a eu l'occasion d'enquêter sur les pratiques et les événements du Vitalite Health Network qui suggéreraient des alternatives crédibles à l'infection. Il a parlé à des témoins qui sont des «dénonciateurs» de votre système de santé et qui peuvent attester de directives et de pratiques peu claires qui ont fait que de nombreux professionnels de la santé, des premiers intervenants, se déplacent à Campbellton depuis le début de la pandémie Covid-19, à partir de jusqu'à Montréal pour ensuite être réinséré dans le système régional de santé sans mise en quarantaine autonome avant de soigner les patients à leur retour.

Le Dr Ngola a été accusé par votre gouvernement d'avoir enfreint les directives provinciales concernant les voyages des travailleurs de la santé pendant la pandémie de COVID-19.

Cependant, ses actions étaient en fait conformes à ces directives ainsi qu'aux pratiques quotidiennes habituelles de ses collègues et de ses supérieurs/superviseurs au sein de ces unités régionales de santé.

En effet, les lignes directrices indiquent que les travailleurs qui fournissent des services essentiels à la santé des Néo-Brunswickois ne sont pas tenus de s'isoler à leur retour au Nouveau-Brunswick après leur voyage.

Ces mêmes lignes directrices, qui, pour autant que les avocats locaux du Nouveau-Brunswick nous aient informés, n'ont pas force de loi, et même si elles le faisaient, ne seraient probablement pas respectées en tant qu'avancées constitutionnelles explique:

Certaines personnes sont autorisées à entrer au Nouveau-Brunswick et ne sont pas tenues de s'isoler:

2) Des travailleurs en bonne santé et:

a) fournir ou soutenir des éléments essentiels à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou au bien-être économique des Néo-Brunswickois, y compris;

i) Transport commercial de marchandises par camion, train et avion

ii) Entretien des infrastructures essentielles de télécommunications, de transport, de données, de carburant, d'électricité, de fabrication, d'eau et d'eaux usées, de santé et de systèmes financiers qui est urgent et imprévu et où les services du Nouveau-Brunswick ne sont pas disponibles<sup>3</sup>

Plus important encore, les actions du Dr Ngola étaient conformes aux pratiques de la vingtaine de ses collègues professionnels de la santé, dont des médecins, des infirmières et d'autres professionnels de la santé, qui se rendent quotidiennement au Québec et en reviennent pour travailler dans les deux hôpitaux régionaux de Campbellton sans isolement.

Plus particulièrement, le 4 mai, le médecin-chef du service de santé de l'hôpital s'est rendu de son domicile à Montréal, l'épicentre de l'épidémie de COVID-19 au Québec, à l'hôpital régional de Campbellton pour travailler. Cette personne ne s'est pas mise en quarantaine pendant une période quelconque et a séjourné ouvertement dans tous les espaces de travail concernés, rassemblant tous les professionnels de la santé présents. Cette personne est un superviseur direct du Dr Ngola et pourrait certainement être un porteur asymptomatique de Covid-19 comme beaucoup d'autres travailleurs ambulatoires de soins de santé primaires.

<sup>3</sup> Le gouvernement du Nouveau-Brunswick, « Renseignements pour les voyageurs », en ligne : *Le gouvernement du Nouveau-Brunswick* <<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/covid-19/voyageurs.html>>.

Semblable à la situation personnelle du Dr Ngola, aucun de ces professionnels du réseau de la santé n'ont subi l'auto-isolement de 14 jours, d'où les actions du Dr. Ngola étaient conformes aux pratiques quotidiennes de ses collègues, et nous ne pouvons pas comprendre pourquoi le Dr Ngola a été si arbitrairement distingué - et nous prions, pour que cet acte de distinction n'a pas été la cause d'un acte intentionnel et arbitraire de racisme systémique. En fait, M. Hannaford a été informé et précise que, contrairement au Dr Ngola, tous les autres travailleurs qui font le «va-et-vient» avec le Québec ne sont pas des individus racialisés comme le Dr. Ngola.

Permettre aux travailleurs de la santé de traverser la frontière quotidiennement pour travailler au Nouveau-Brunswick montre qu'il y a une flexibilité intégrée et institutionnelle dans la mobilité avec vos directives provinciales.

Si la province du Nouveau-Brunswick et le Réseau de santé Vitalite craignent qu'il y ait un risque pertinent qu'un travailleur unique de la santé soit un vecteur de COVID-19 après avoir voyagé du Québec, alors les actions des collègues du Dr Ngola ne devraient pas être considérées différemment des siennes? Pourquoi ne sont-ils pas tous suspendus? Pourquoi n'en parliez-vous pas? Pourquoi avez-vous choisi avec discrimination le Dr Ngola?

Naturellement, les travailleurs de la santé sont un groupe vulnérable à la contraction du virus, et il est donc tout à fait possible qu'un de ses collègues soit le vecteur qui a amené COVID-19 au Nouveau-Brunswick lors de leurs déplacements quotidiens à l'hôpital, et comme le Dr Ngola, ils étaient tout simplement asymptomatiques à l'entrée. S'il est regrettable que le virus puisse se propager si facilement d'une personne à l'autre, il est compréhensible que les agents de santé qui, par leur nature même, sont là pour protéger et traiter les citoyens, puissent eux-mêmes être un vecteur du virus et finalement le transmettre à leurs patients. Cependant, ils ne devraient pas être pénalisés pour cela quand nous avons affaire à un virus que même les scientifiques ne connaissent pas encore et ne peuvent pas comprendre pleinement.

Vous voyez, voici pourquoi tous les experts déclarent depuis le début de cette crise du Covid-19, qu'on ne criminalise pas une pandémie. Pourquoi, parce que ça amène évidemment une chasse à la sorcière.

### **Déclarations publiques**

Le Dr Ngola a accordé mardi une entrevue à la SRC en Acadie.<sup>4</sup>

Pour clarifier, le Dr Ngola est d'avis que sa conduite n'a jamais été négligente sur le plan professionnel ou éthique de quelque façon que ce soit. Tout regret qu'il a exprimé, tel qu'exprimé, était de se comporter conformément aux protocoles et pratiques laxistes de son propre bureau de santé. En effet, sa logique est bien sûr qu'avec le recul, il aurait du

<sup>4</sup> Bobbi-Jean MacKinnon, « Doctor linked to Campbellton COVID-19 cluster says he made 'an error in judgment' » (2 juin 2020), en ligne : CBC News <https://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/campbellton-doctor-covid-19-1.5594667>.



être plus méfiant à l'égard des protocoles et des pratiques laxistes de son propre employeur et s'il s'était mis en quarantaine à son retour à Campbellton pendant deux semaines, bien sûr, il aurait été irréprochable pour toute fausse accusation de propagation de maladie ou de maladie qui se manifesterait dans la région du Restigouche.

### Conclusions

Considérant qu'une enquête règlementaire appropriée sur la situation du Dr Ngola n'a pas encore conclu de manière concluante qu'il était la personne qui a amené le virus COVID-19 au Nouveau-Brunswick, il a été jugé précipitamment au sujet de ses actions et la publication de commentaires désobligeants dans les médias était tout à fait injuste.

Les retombées de vos actions et de vos communications variées étaient flagrantes. Le Dr Ngola a souffert d'un niveau de vitriol public inouï. Sa vie a été menacée à plusieurs reprises - il a subi des insultes raciales / attaques / discours de haine à un degré qui n'a jamais été vécu par des professionnels racialisés au Nouveau-Brunswick (voir l'annexe C).

Via les médias sociaux, vos commentaires attisent les flammes et ont généré un effet boule de neige.

Les partisans politiques de votre gouvernement, utilisant cette histoire comme une opportunité de propager les flammes de la haine, ont créé une telle tempête de feu sur les réseaux sociaux, que la propagation des nouvelles a conduit le Dr Ngola à être contacté par des parents et amis en Europe et en Afrique qui ont été frappés d'apprendre que de nos jours, une personne de couleur, peut encore être détruite dans un tel ordre.

Vous avez fait des commentaires aux médias qui laissaient entendre que le Dr Ngola ne prenait pas le virus COVID-19 au sérieux et ne faisait pas preuve de bon sens. Cela en soi a créé une représentation négative de son caractère de médecin auprès des médias et, finalement, de la communauté. Cependant, vous avez fait des commentaires supplémentaires qui ont facilité la colère et encouragé la haine dans la communauté en général.

Le public a maintenant exécuté le Dr Ngola sur les réseaux sociaux et l'a jugé coupable sans même avoir eu un procès officiel.

En tant que minorité racialisée, le Dr Ngola a été injustement ciblé par vous d'une manière que ses homologues non racialisés n'ont pas connue. Les collègues blancs du Dr Ngola se rendent quotidiennement de leur domicile au Québec à leur travail en tant que travailleurs de la santé au Nouveau-Brunswick, sans poser de question ni même réfléchir.

Les actions du Dr Ngola étaient cohérentes avec celles de ses collègues non racialisés, et en tant que tel, il n'y a aucune raison justifiable de le cibler.

À la suite de vos commentaires, un climat de haine s'est instauré au sein de la communauté. D'innombrables tweets, publications et commentaires sur Facebook se sont répandus sur Internet, pour amener une honte publiquement et ont entraîné un lynchage public. Ces commentaires sont violents et haineux, et comprennent des commentaires insultants, menaçants et carrément racistes et xénophobes.

Comme cité:

"Dr. Ngola Monzinga est le crétin »; «Il mérite chaque morceau de colère, de frustration et de haine qui lui est adressé»; «Il est un méchant baiseur»; «Ils devraient chasser son cul de la ville»; "Laissez-moi deviner, c'est un #réfugié dont la famille voyage librement en va-et-vient en Afrique." Un utilisateur de Facebook a superposé le drapeau de la République démocratique du Congo sur l'image du Dr Ngola et a écrit qu'il devrait retourner dans son pays pour ramasser de la merde et conduire des taxis.

Ces concitoyens fondent leurs motifs de haine uniquement sur les déclarations fournies par vous et vos fonctionnaires, qui, à la lumière des conclusions de M. Hannaford, n'ont pas mené une enquête équitable avant, prétendument, de divulguer des informations confidentielles au public.

Les harceleurs ont ancré leur haine dans vos déclarations. S'il s'agissait d'un autre médecin d'origine canadienne et dont la couleur de peau ressemblait à la vôtre, une telle personne aurait-elle reçu le même traitement et les mêmes contrecoups? Qu'allez-vous faire, Monsieur le premier ministre, pour combattre ce comportement et dénoncer le racisme et la xénophobie à l'égard d'une personne de couleur, à l'échelle publique?

Compte tenu de nos constatations selon lesquelles le Dr Ngola n'a pas été le premier individu à créer un nouveau groupe de virus COVID-19 au Nouveau-Brunswick, nous vous demandons tous les deux de présenter des excuses publiques immédiates en son nom, pour avoir divulgué prématurément des informations au public, ce qui a favorisé un lynchage public.

Nous vous demandons également de coopérer avec l'enquête de M. Hannaford sur les systèmes et protocoles de l'unité de soins de santé de la province qui a entraîné la décimation des informations personnelles du Dr Ngola sur Internet.

En effet, peu de temps après avoir parlé aux autorités, le nom et le visage du Dr Ngola ont été apposés sur les plateformes de médias sociaux, accompagnés d'innombrables commentaires désobligeants. Comme il y a eu une violation de la confidentialité des patients, nous vous demandons d'exiger de tous les services de votre gouvernement de coopérer à notre enquête immédiate sur la question.

En conclusion, étant donné les preuves ci-dessus illustrant que le Dr Ngola ne pouvait pas être la personne qui a amené le virus COVID-19 au Nouveau-Brunswick à partir du


Québec, et la notion que ses actions étaient conformes aux pratiques quotidiennes générales de ses collègues, nous vous informons que nous avons demandé sa réintégration immédiate, sous réserve bien entendu d'un bon état de santé.

Vous devez savoir Premier ministre que le Dr Ngola a une charge de patients d'environ 2 000 patients qui comptent sur lui pour les soins et le traitement. Aucun plan de transition n'a été mis en place pour soulager ses fonctions et garantir que ses patients soient correctement traités à l'avenir. La suspension brutale du statut du Dr Ngola cause et continuera de causer au Restigouche un préjudice immédiat à ses patients et à l'intérêt public.

En ces jours de l'ère de George Floyd, le Dr Ngola a été exécuté publiquement sur les réseaux sociaux et jugé coupable sans procès formel. Les actions de votre gouvernement semblent être un mépris flagrant des principes de confidentialité, de transparence et d'équité. Aucune violation de ce type ne s'est produite avec une autre chaîne de contamination entre professionnels de la santé et citoyens, à l'échelle même du continent Nord Américain. Une première humiliante pour le Nouveau Brunswick.

Nous attendons votre réponse en temps opportun.

Meilleur,



Joel Etienne, avocat, EME Professional Corporation, avocat principal pour la défense du Dr Ngola

**Post Scriptum**

Premier Ministre Higgs,

C'est avec grande consternation et une profonde tristesse que je vous aie écrit.

Je suis né et j'ai grandi au Nouveau-Brunswick. J'ai été partisan conservateur toute ma vie adulte. Pourtant, je ne pouvais pas rester silencieux face aux abus de pouvoirs sans précédent que vous et votre Gouvernement avez dirigé à l'encontre du Dr Ngola.

À partir de la fin des années 50 avec l'arrivée du Dr Phillip Michel à Moncton, un psychiatre originaire d'Haïti, pendant plus d'un demi-siècle, d'innombrables immigrants racialisés, la plupart d'entre eux étant des médecins, des universitaires trop qualifiés (comme mon propre père), et des ingénieurs se sont rendus au Nouveau-Brunswick pour apporter le meilleur de leurs talents et de leurs professions afin de contribuer au bien être du public. Loin de leur famille et de leur foyer d'origine, et souvent dans des circonstances très difficiles et exigeantes, ces personnes ont donné de leur mieux au Nouveau-Brunswick / Acadie.

Je n'aurais jamais imaginé que le jour serais venue, ou je serais témoin d'une conduite gouvernementale et sociale si flagrante que cela m'obligerait à rédiger ces soumissions et ces demandes publiques. Votre conduite ne ressemble en rien à la conduite des anciens dirigeants du Parti Conservateur du Nouveau Brunswick, avec qui j'ai eu l'occasion de rencontrer et de passer du temps, que ce soit Barbara Baird Filliter, Bernard Valcourt ou Bernard Lord.

J'ai séjourné dans toutes les régions de notre province et j'ai résidé dans le Restigouche pendant près de six mois au début des années 90, patrouillant les rues de Campbellton, Atholville et McKendrick en tant que Gendarme étudiant à la GRC. Le Restigouche est une région que j'aime beaucoup et que je respecte énormément. Son peuple est d'une bonté et d'une humanité sans précédent.

Je sais que nous sommes bien meilleurs que ce qui s'est produit jusqu'à présent dans cette affaire.

**Annexe A**

8:43

Harquail Michelle  
Wednesday at 4:56 PM

A great big Thank you to Dr. Ngola (Dr. Ngola Monzinga) for putting our community in danger! You took an oath to protect the people and instead you put us all in danger you should be fired immediately. BTW people you have the right to ask the doctors and nurses the same questions they ask you so don't be shy to protect yourself and ask them if they have been out of the province and if they have any symptoms

Serena Larsen Winchester  
Stay safe!  
8h Like Reply

Catherine Leblanc  
Well thanks to Dr. NGola, how good he is that he spread the virus all over town we owe it all to him!! Stay safe everyone we will get through this!!  
7h Like Reply

Sally Nash

12:37

Shannon Caldwell  
Thursday at 12:19 PM

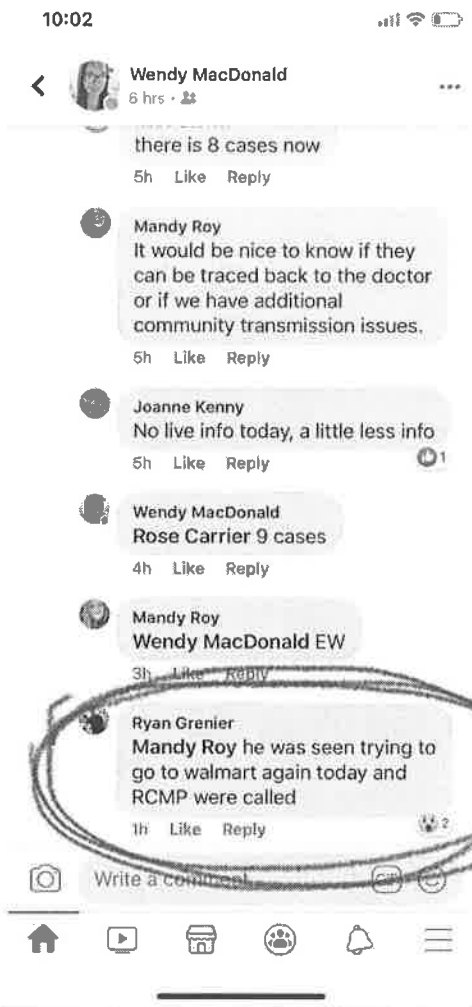
SHARE SHARE SHARE!!!!  
Dr. Ngola Monzinga is the Doctor in Campbellton New Brunswick who decided to lie to authorities and travel to Quebec for pleasure. Upon return, he did not self isolate and he continued to see patients for a two week period!!! He has tested positive for Covid-19 and anybody who came into contact with him needs to self isolate and be tested!! This man needs his license revoked amongst many other things POS!!!!

\*\*\*\*UPDATE\*\*\*\*  
Medical license has been suspended pending an investigation


THE NO GOOD DOCTOR  
WHO IS SPREADING THE COVID-19  
TO RESTIGOUCHE




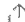
12


**Annexe B**








Annexe C





 **J Terra** @terrator · Jun 2  
Replying to @CBCNews  
Let me guess, he's a #refugee whose family freely travels back and forth to Africa.  
Who travels in the middle of a pandemic? He put his own interests ahead of the rest. He should be stripped of medical license and not be allowed to practice any more.

   1 

 **Cam Wietzel** @cwietz1 · May 29  
Replying to @BillyArmagh and @bruce\_arthur  
This is where the term "COVIDIOT" should be used.

   5 

 **Hoya Lover** @lover\_hoya · May 29  
Replying to @BillyArmagh and @bruce\_arthur  
They should run his ass out of town

   3 

 **Catherine Leblanc**



4d Like

 **Shannon Caldwell**  
Catherine Leblanc Deserves to NEVER practice medicine AGAIN!!!! 🤬

4d Like  2

 **Catherine Leblanc**  
Shannon Caldwell I totally agree with you my friend!!! He is one nasty fucker

4d Like  2

